



**Collège des bourgmestre  
et échevins de la  
Commune de Kayl  
4, rue de l'Hôtel de Ville**

**L-3674 KAYL**

Peppange, le 24 novembre 2017

**Concerne :**

**Fermeture du parc de recyclage STEP à Tétange/Rumelange pour cause de travaux de mise en conformité du 9 janvier au 5 février 2018 inclus.**

Messieurs les bourgmestres,  
Mesdames et Messieurs les échevins,

Pendant les années 2016 et 2017, notre Syndicat a reconduit les procédures concernant les établissements classés du parc à conteneurs / recyclage de notre site sis à Tétange / Rumelange.

Suivant l'arrêté des administrations, la mise en conformité proprement dite sera entamée dans les semaines à venir. Début janvier 2018, divers travaux d'envergure seront réalisés et pour des raisons de sécurité, le parc sera inaccessible.

**A ces fins, il est indispensable de fermer l'accès au public du parc de recyclage Tétange/Rumelange entre le 9 janvier et le 5 février 2018.**

Le site sera de nouveau accessible dès le 6 février 2018.

L'accès au public du parc Dudelange/Bettembourg n'est pas affecté par ces travaux et restera en service pour les citoyens des communes membres du STEP.

Notre Syndicat organisera un mailing toute-boîte dans les cinq communes membres pour informer les ménages. En plus, un avis sera publié dans les journaux luxembourgeois et des pancartes d'information seront implantées dans les deux parcs du STEP.

Dans la mesure de vos possibilités, nous vous demandons d'intercaler une note de fermeture sur votre site internet de la commune.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les bourgmestres, Mesdames et Messieurs les échevins, l'expression de nos sentiments distingués.

*Pour le syndicat intercommunal STEP,*

René MANDERSCHIED  
Président



André DETAILLE  
Ingénieur-directeur

Syndicat Intercommunal STEP

Syndicat intercommunal pour l'exploitation de la station d'épuration de Bettembourg et pour la réalisation de toutes activités de recyclage et de gestion écologique